



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-troisième session  
17-23 mai 2007  
Almaty (Kazakhstan)

**QUESTIONS DE GESTION: ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS RÉGIONALES**

(Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire)

**CENTRE ASIE-PACIFIQUE DE FORMATION AUX TECHNOLOGIES  
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR  
LE DÉVELOPPEMENT**

*Note du secrétariat*

**RÉSUMÉ**

Le présent document contient un bref aperçu des activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) en 2006; il porte principalement sur l'établissement du Centre, et sur les préparatifs d'un forum régional de renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC). Les fonctions premières du Centre consistent à renforcer les connaissances et les compétences en matière de TIC, à fournir des services consultatifs et à faire des études analytiques sur la valorisation des ressources humaines dans le domaine des TIC. Les principaux groupes cibles du Centre sont les décideurs publics, les gestionnaires de projet et les instructeurs du secteur public.

Le Centre a été établi officiellement en tant qu'organe subsidiaire de la CESAP le 16 juin 2006 à Incheon (République de Corée), et la procédure de recrutement de son directeur a abouti en septembre 2006. Les préparatifs de diverses activités et formations sont en cours, y compris le Forum régional sur le renforcement des capacités en matière de TIC, ainsi qu'une session de formation à l'administration électronique, laquelle doit se tenir durant le premier trimestre de 2007.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
INTRODUCTION.....	1
I. PRINCIPAUX FAITS NOUVEAUX ET RÉSULTATS EN 2006 .....	1
II. PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE.....	2
III. ADMINISTRATION ET PROGRAMME DE TRAVAIL.....	2
IV. DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS.....	3

*Annexes*

I. Résumé des stratégies et du programme de travail du CAPFTIC .....	4
II. Contributions en 2006 et état du compte .....	11

## INTRODUCTION

1. Le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) a été établi le 16 juin 2006 en tant qu'organe subsidiaire de la CESAP. Il a son siège à Incheon (République de Corée). Un accord de siège et un accord relatif aux dispositions administratives et financières, qui confèrent au Centre le statut d'institution des Nations Unies dotée des privilèges et immunités applicables, ont été signés le 31 janvier 2006 par des représentants de la CESAP et du Gouvernement de la République de Corée.
2. Les statuts du CAPFTIC ont été adoptés par la Commission dans sa résolution 61/6, du 18 mai 2005, sur l'établissement du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement.
3. En avril 2006, conformément au paragraphe 8 des statuts, la Commission a élu au Conseil d'administration du Centre pour la période 2006-2009, en plus de la République de Corée (pays hôte), les représentants des pays suivants: Bangladesh, Fidji, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Mongolie, et Thaïlande.

### I. PRINCIPAUX FAITS NOUVEAUX ET RÉSULTATS EN 2006

4. Conformément à ses statuts, les activités du Centre ont essentiellement consisté à s'établir, et à renforcer les capacités humaines et institutionnelles nationales en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), dans le but d'ouvrir des «possibilités numériques» et de stimuler le développement socioéconomique des pays de la région de l'Asie et du Pacifique.
5. La première réunion du Comité technique et la première session du Conseil d'administration du Centre ont eu lieu respectivement le 14 juin 2006 et les 15 et 16 juin 2006, à l'occasion de l'inauguration du Centre. Depuis lors, les activités entreprises ont consisté principalement à mettre en place l'administration du Centre et à recruter du personnel, y compris un directeur, qui a pris ses fonctions en septembre 2006.
6. En outre, les préparatifs des premières activités du Centre en 2007 sont en cours: le Forum régional sur le renforcement des capacités en matière de TIC, et une session de formation à l'administration électronique. Pour les représentants des gouvernements, des organisations non gouvernementales, du secteur privé, du monde universitaire, des organismes de l'ONU et des organisations internationales, le Forum sera l'occasion de mettre en commun l'expérience acquise, et de discuter de certaines questions importantes concernant le renforcement des capacités en matière de TIC, avec les objectifs suivants: analyser la situation, les besoins et les défis actuels aux niveaux régional et national; mettre en commun l'expérience et les bonnes pratiques de la communauté internationale et du secteur privé; concevoir les principaux éléments d'un plan d'action à mettre en œuvre par toutes les parties prenantes, y compris le CAPFTIC, pour pallier les carences concernant la valorisation des ressources humaines dans le domaine des TIC pour le développement; et étudier la

manière de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action. Le Forum devrait notamment permettre d'adopter des mécanismes pour l'évaluation systématique des besoins des États membres, et le plan stratégique en cours d'élaboration, lequel vise à assurer une collaboration efficace entre les diverses parties prenantes de la formation aux TIC pour le développement.

## **II. PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE**

7. La première session du Conseil d'administration a rassemblé des représentants de six de ses membres: Bangladesh, Inde, Indonésie, Mongolie, République de Corée et Thaïlande. Un observateur de la Chine y a également assisté. Le Conseil a élu M. Christian Pangaribuan (Indonésie) président, et M. Tsoodol Nyamhuu (Mongolie) vice-président.

8. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant:

- 1) Ouverture de la session
- 2) Élection du bureau
- 3) Adoption de l'ordre du jour et du règlement intérieur
- 4) Rapport du Comité technique sur sa première réunion
- 5) Présentation et discussion de propositions de projets et de programmes futurs
- 6) Date et lieu de la deuxième session du Conseil d'administration
- 7) Questions diverses
- 8) Adoption du rapport

Le Conseil a également adopté le règlement intérieur.

9. Des représentants de cinq pays membres (Bangladesh, Indonésie, Mongolie, République de Corée, Thaïlande) ont assisté à la première réunion du Comité technique. Étaient également présents des représentants de divers organismes de l'ONU, d'institutions spécialisées et d'autres organisations, à savoir le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/Programme Asie-Pacifique des technologies de l'information pour le développement (APDIP), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Agence coréenne pour la promotion du numérique.

## **III. ADMINISTRATION ET PROGRAMME DE TRAVAIL**

10. Le Conseil d'administration a pris note des stratégies et du programme de travail du Centre; un résumé des discussions se trouve à l'annexe I du présent document. Il a également pris note de certains programmes et services de formation relatifs aux TIC, que le Comité technique avait recommandé au Centre de mettre au point en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux et les organisations internationales: a) administration électronique; b) création de points d'accès en milieu communautaire, comme par exemple les cybercentres communautaires, y compris les

dispositifs et services d'information destinés aux systèmes d'alerte rapide aux catastrophes; et c) les logiciels libres. Le Conseil d'administration a recommandé au Centre d'organiser, en coopération avec des organisations internationales telles que le PNUD/APDIP, des programmes de formation technique et stratégique sur les logiciels libres, en particulier à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux.

#### **IV. DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS**

11. Le rapport de la première réunion du Comité technique a été approuvé par le Conseil d'administration à sa première session. Le Conseil a recommandé que le Centre entreprenne les activités suivantes:

a) Mettre au point des modules et des services de formation adaptés aux besoins immédiats des pays membres, tels qu'ils ressortent de la recherche analytique; créer un mécanisme de communication efficace, comme par exemple un forum de discussion en ligne, dans le but de renforcer les capacités tant humaines qu'institutionnelles concernant les TIC au service du développement socioéconomique;

b) Concevoir des mécanismes d'évaluation des besoins;

c) Renforcer la coordination et la coopération régionales en matière de renforcement des capacités et de valorisation des ressources humaines, en faisant en sorte que le Centre constitue un mécanisme de coopération multilatérale axé sur la coopération régionale en matière de TIC pour le développement;

d) Répondre aux besoins des pays membres en matière de programmes et de services de formation, en créant des partenariats visant à mettre ces programmes en œuvre avec les pays membres intéressés.

*Annexe I***RÉSUMÉ DES STRATÉGIES ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CAPFTIC****I. INTRODUCTION**

Le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC), dont le siège est à Incheon (République de Corée), est un organe subsidiaire de la CESAP. Sa composition est identique à celle de la CESAP. Les statuts du Centre, qui régissent son fonctionnement, ont été adoptés le 18 mai 2005 dans l'annexe à la résolution 61/6 de la Commission, en date du 18 mai 2005, sur l'établissement du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement. Un accord de siège et un accord relatif aux dispositions administratives et financières, qui confèrent au Centre le statut d'institution des Nations Unies dotée des privilèges et immunités applicables, ont été officiellement signés le 31 janvier 2006 par des représentants de la CESAP et du Gouvernement de la République de Corée.

**Contexte**

Bien que certains pays de la région de l'Asie et du Pacifique soient devenus des acteurs mondiaux de premier rang dans plusieurs domaines de la conception et de l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC), les indicateurs TIC de la plupart des pays de la région – mesurés en nombre d'abonnés aux télécommunications fixes et mobiles, d'hôtes Internet et d'utilisateurs du Web – demeurent faibles par rapport à la moyenne mondiale, et l'accès aux TIC reste très coûteux dans de nombreux pays.

Le principal obstacle à la conception et à l'application des TIC est un déficit de connaissance et de capacités parmi les décideurs publics et les professionnels des TIC, pour ce qui est de la planification et de la mise en œuvre des politiques et des programmes ayant trait à ces technologies; un autre facteur est le faible niveau de l'infrastructure des TIC, qui tient peut-être au fait que les décideurs publics ne sont pas assez conscients de l'importance de ces technologies pour le développement socioéconomique, de sorte qu'ils n'affectent pas les ressources nécessaires au développement de ces infrastructures.

**II. OBJECTIFS ET STRATÉGIES****A. Fonctions**

Un des objectifs du CAPFTIC consiste à renforcer les capacités des membres et membres associés de la CESAP, en organisant des programmes de formation consacrés à l'utilisation des TIC aux fins du développement socioéconomique. Le Centre exerce pour y parvenir les fonctions suivantes:

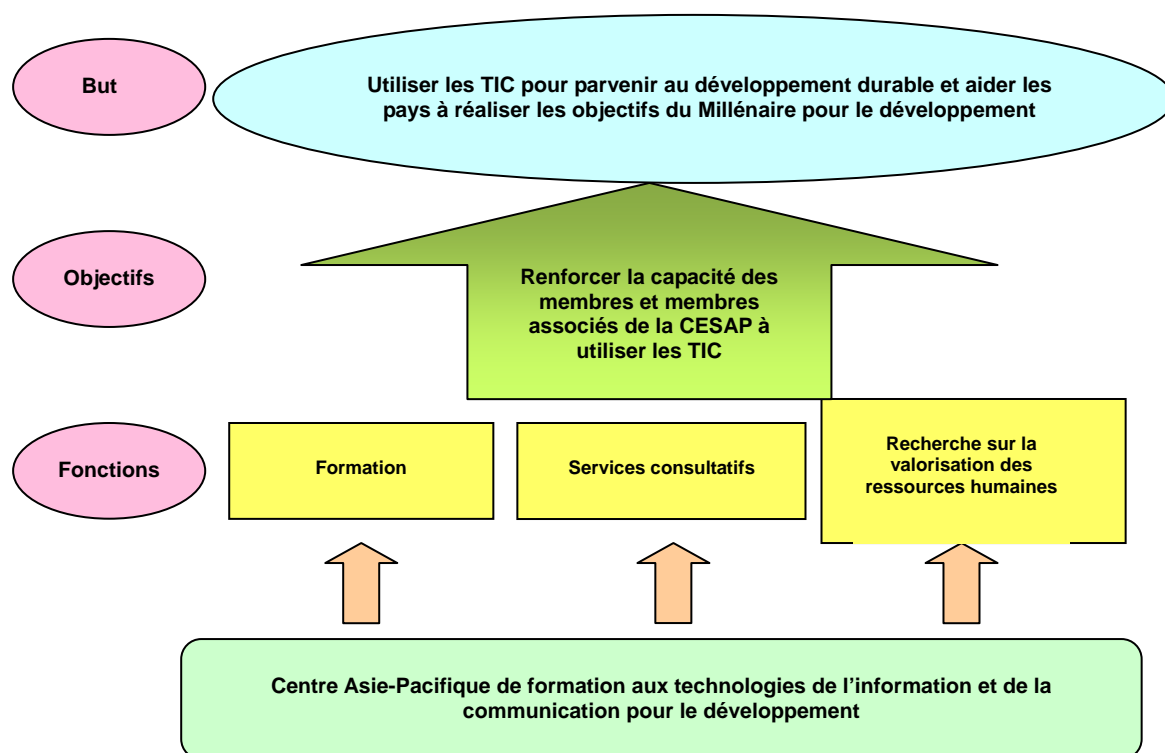
a) Renforcer les connaissances et les compétences en matière de technologies de l'information et de la communication parmi les décideurs publics et les professionnels de ce domaine;

b) Améliorer les capacités des instructeurs et des établissements de formation en matière de technologies de l'information et de la communication en offrant des programmes de formation d'instructeurs et des possibilités d'échange d'instructeurs et de spécialistes;

c) Fournir aux membres et membres associés des services consultatifs concernant les programmes de valorisation des ressources humaines;

d) Faire des études analytiques sur la valorisation des ressources humaines dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, notamment pour recenser les besoins de formation et pour partager les meilleures pratiques concernant les programmes de valorisation des ressources humaines et les méthodes de formation.

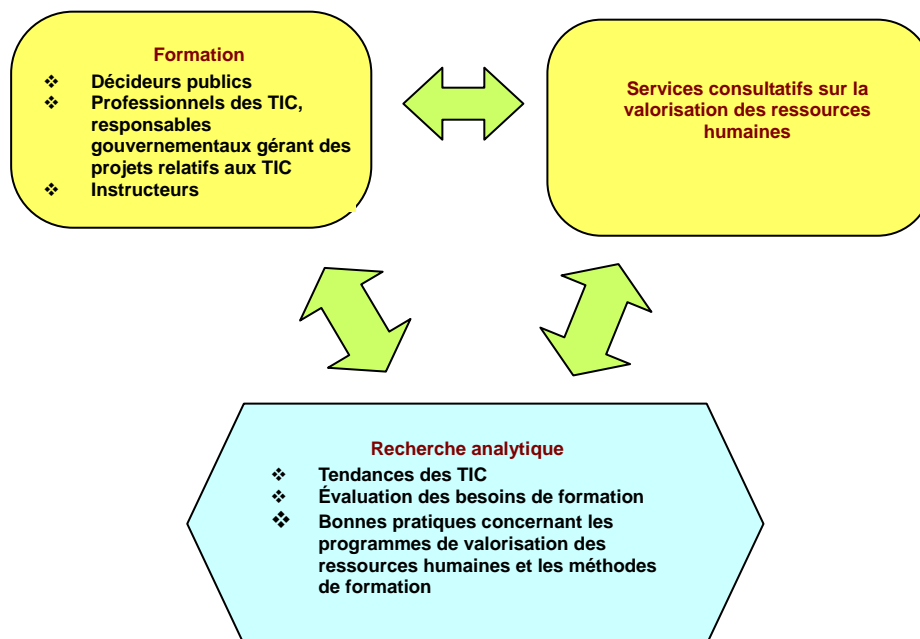
La figure 1 illustre le but, les objectifs et les fonctions du CAPFTIC.



**Figure 1. But, objectifs et fonctions du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement**

## B. Stratégies

Pour renforcer les capacités nationales en matière de TIC, le Centre fournit deux types de services: formation aux TIC et consultation en la matière; ces services sont étayés par la recherche analytique sur la formation (tendances et besoins de formation en matière de TIC), afin que ces programmes tiennent compte de la demande, et qu'ils s'adaptent à mesure que le secteur des TIC évolue (voir figure 2).



**Figure 2. Activités du Centre**

### 1. Formation aux TIC

Le CAPFTIC dispense une formation aux technologies appropriées, en fonction des besoins des États membres et des dernières tendances du secteur des TIC. Pour améliorer et élargir la diffusion des TIC, des programmes de formation sont conçus dans la mesure du possible à l'intention des instructeurs. Ces programmes sont dirigés par des conférenciers invités, qui viennent des universités et des établissements et organismes de recherche, et par des responsables des ministères concernés et du secteur privé. Chaque programme de formation comporte des visites d'organismes qui permettent aux participants de s'inspirer de l'expérience du terrain. Le Centre classe ses activités de formation aux TIC de la manière suivante:

- a) *Tendances*: Le Centre effectue des études et partage savoir et information concernant les politiques relatives aux TIC, les tendances technologiques et les bonnes pratiques relatives à la réglementation et à la législation, ce qui permet de mettre au point des modèles de formation aux TIC adaptés à chaque pays;
- b) *Technologie*: Le Centre forme à l'utilisation active des TIC les plus récentes, notamment l'administration électronique et la technologie cellulaire numérique de l'accès multiple par répartition codée;
- c) *Instructeurs*: Le Centre forme des instructeurs pour améliorer et élargir la diffusion des TIC.

Une série de modules de formation sera mise au point, puis constamment actualisée en fonction du programme de recherche analytique du Centre. Des programmes de formation seront organisés en combinant et modifiant divers modules en fonction du groupe cible et de ses besoins. Vu l'importance de former des instructeurs pour renforcer les capacités institutionnelles et diffuser



plus largement la formation, un module sera conçu tout spécialement à cette fin; combiné à d'autres modules, il permettra de former des instructeurs dans certains domaines spécifiques comme le commerce électronique. Des programmes de formation spéciaux seront également organisés à l'intention de certains groupes défavorisés, y compris les femmes et les handicapés.

## *2. Services consultatifs sur la valorisation des ressources humaines*

Pour renforcer la coopération parmi les États membres dans la valorisation des ressources humaines en matière de TIC, le Centre fournira des services personnalisés de formation, de consultation et d'information portant sur la conception de cours. Il aidera également à en établir le contenu, en fonction de la situation propre à chaque pays en matière de culture, de langue et d'éducation.

## *3. Recherche analytique*

Le Centre effectuera des études analytiques des besoins concernant la valorisation des ressources humaines en matière de TIC, avec pour objectifs de mettre en commun l'expérience des États membres dans ce domaine et d'adapter son propre programme à l'évolution des besoins des pays quant à la formation, la mise au point de nouvelles technologies et l'industrie des TIC en général.

Si tous les membres et membres associés de la CESAP sont admis à participer aux programmes du Centre, la priorité sera accordée aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux pays insulaires en développement et aux pays à économie en transition. Le groupe cible du Centre comprend les décideurs publics, les professionnels des TIC, les responsables gouvernementaux chargés de projets relatifs aux TIC et les instructeurs. Des programmes de formation destinés aux femmes et à certains groupes défavorisés, notamment les handicapés, seront également organisés dans le cadre des programmes de formation généraux du Centre.

### **C. Coopération avec le secteur privé**

Comme le développement des TIC est tiré par le secteur privé – de nombreuses entreprises privées oeuvrant ainsi pour le renforcement des capacités au titre de leurs programmes sur la responsabilité solidaire –, le Centre renforcera sa collaboration avec lui pour étoffer le contenu de ses propres programmes de formation, améliorer sa viabilité financière et promouvoir le partenariat public-privé. Un mémorandum d'accord est actuellement en cours d'examen, en vue de stimuler la collaboration avec une grande entreprise de taille mondiale concernant divers aspects des activités du Centre.

## **III. PROGRAMME DE TRAVAIL**

### **A. Programme de formation**

#### *1. Types de cours*

*Cours destiné aux décideurs publics: développement des capacités en matière d'élaboration des politiques des TIC*

a) But: faire en sorte que les décideurs publics connaissent et comprennent mieux le processus de développement des TIC dans son ensemble;

- b) Groupes cibles: responsables gouvernementaux concernés par les TIC;
- c) Durée: 4-5 jours;
- d) Modalités: conférences et visites de terrain dans certains organismes;
- e) Contenu: introduction à l'élaboration des politiques des TIC; évolution du secteur des TIC; bonnes pratiques concernant les politiques et stratégies relatives aux TIC.

*Cours destinés aux gestionnaires: renforcement de la capacité à gérer des projets relatifs aux TIC*

- a) But: faire mieux connaître et comprendre aux responsables gouvernementaux chargés des projets relatifs aux TIC les politiques et technologies les plus récentes dans ce domaine, ainsi que leur application;
- b) Groupes cibles: gestionnaires de projets du secteur public;
- c) Durée: 7-14 jours (selon le thème et le groupe cible);
- d) Modalités: conférences, examen de situations réelles et visites de terrain dans certains organismes;
- e) Contenu: introduction aux nouvelles tendances du secteur des TIC; applications des TIC telles que l'administration électronique, la création de réseaux, l'intégration des systèmes, la sécurité de l'information, la communication mobile, le commerce électronique, la technologie cellulaire numérique de l'accès multiple par répartition codée; introduction aux bonnes pratiques, et recherche comparative à leur sujet.

*Cours destinés aux instructeurs: formation d'instructeurs du secteur des TIC*

- a) But: renforcer les compétences et capacités des instructeurs;
- b) Groupes cibles: instructeurs et instructeurs potentiels provenant des établissements de formation aux TIC du secteur public;
- c) Durée: 1-4 semaines;
- d) Modalités: conférences;
- e) Contenu: un cours sur les compétences de base en matière de technologies de l'information; plusieurs cours destinés aux experts de divers domaines d'application des technologies de l'information.

*2. Nombre de participants*

Environ 120 personnes recevront chaque année une formation, en fonction des recommandations des États membres; deux ou trois cours de chaque type seront organisés, avec un total de six à huit cours accueillant chacun 20 participants environ.

## **B. Services consultatifs sur la valorisation des ressources humaines en matière de TIC**

Les services consultatifs ont principalement consisté à:

- a) Aider à mettre en place des plans stratégiques pour la valorisation des ressources humaines en matière de TIC dans les pays membres;
- b) Faciliter l'échange actif d'instructeurs et la distribution gratuite de matériels de formation;
- c) Développer la collaboration entre les établissements universitaires de la région.

## **C. Programme de recherche analytique sur la valorisation des ressources humaines en matière de TIC**

Il est prévu d'effectuer des recherches et une enquête sur les conditions entourant la formation aux TIC dans les États membres, et de réaliser des études approfondies visant à recenser les besoins et à améliorer les programmes en matière de formation. Il s'agira notamment de:

- a) Produire des rapports périodiques sur les besoins et tendances en matière de formation aux TIC, qui seront pris en compte dans les programmes de formation aux TIC;
- b) Faciliter la mise en commun de l'expérience et de l'information, en coopération avec d'autres organisations internationales, et dans le cadre d'un forum de discussions en ligne et de réseaux;
- c) Promouvoir des projets de recherche conjoints, et créer un réseau de collaboration axé sur la recherche et permettant d'élaborer et de mettre en commun les contenus et ressources de la formation.

## **D. Programme de formation pour 2006**

En 2006, le programme de formation du Centre a permis de former environ 20 décideurs publics, 20 responsables gouvernementaux chargés de projets relatifs aux TIC et 20 instructeurs.

# **IV. ÉTABLISSEMENT DU CENTRE ASIE-PACIFIQUE DE FORMATION AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT**

## **A. Conseil d'administration**

En vertu des statuts du Centre, le Conseil d'administration se compose de 9 membres, y compris le(s) représentant(s) du pays hôte. L'élection des membres du Conseil d'administration a eu lieu durant la soixante-deuxième session de la Commission, tenue à Jakarta en avril 2006. Des représentants des États membres suivants ont été élus pour la période 2006-2009: Bangladesh, Fidji, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Mongolie, République de Corée (pays hôte) et Thaïlande. Le Secrétaire exécutif de la CESAP, qui convoque les sessions du Conseil d'administration, a invité des représentants de la Chine et du Japon à assister à la session inaugurale en tant qu'observateurs.

En vertu des statuts, le Conseil d'administration donne des avis au Directeur sur la formulation du programme de travail et examine l'administration et la situation financière du Centre ainsi que l'exécution de son programme de travail (voir l'annexe II, qui contient des informations financières pour l'année 2006).

### **B. Personnel**

Le personnel du CAPFTIC comprend trois administrateurs (un directeur, un directeur adjoint et un expert associé/responsable de programme), deux experts détachés à titre de prêts non remboursables et un assistant administratif. Les conférences organisées dans le cadre des programmes de formation sont confiées à des intervenants extérieurs.

*Annexe II*

**CONTRIBUTIONS EN 2006 ET ÉTAT DU COMPTE**

Contributions ordinaires annuelles en 2006

<b>Pays/Organisation</b>	<b>Contributions en 2006</b>	<b>Montant des contributions en 2006 (en dollars É.-U.)</b>
République de Corée	Espèces	1 109 125
	Rénovation des bureaux, meubles, équipements et ordinateurs	390 855

État du compte

<b><u>Au 31 décembre 2006</u></b>							(en dollars É.-U.)
	Donateur	Report du solde au 31 décembre 2005	Contributions (2006)	Dépenses (2006)	Intérêts perçus (2006)	Restitué aux donateurs à la fin du projet (2006)	Solde au 31 décembre 2006
<b>Appui institutionnel</b>	Gouvernement de la République de Corée	0	1 109 125	366 120,99	34 595,88	0	777 599,89
	Total partiel	0	1 109 125	366 120,99	34 595,88	0	777 599,89
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1 109 125</b>	<b>366 120,99</b>	<b>34 595,88</b>	<b>0</b>	<b>777 599,89</b>

-----